

L'ÉQUIPE RÉFÉRENTE RESTE À VOTRE ÉCOUTE

Dr Brigitte FRANCOU
Médecin pédiatre

Mme Marie GAUDENZI
Psychologue

M. Antoine BEMENOU
Moniteur éducateur

Mme M.FACCHINELLO
Infirmière coordinatrice

Mme Laurence QUENARD
Cadre de santé

M. Paul RIGATO
Directeur général



Centre d'Education Motrice

261 route de la Doria
73230 Saint Alban-Leysse

Tél. : 04 79 33 62 62
Fax : 04 79 75 03 61

www.ash73.com



Réalisation : Nouvel œil - 04 79 68 94 48



Unité Régionale de Répit

SÉJOURS TEMPORAIRES D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAPS RARES OU COMPLEXES

NOS PARTENAIRES



Soins, rééducation fonctionnelle, enseignement, accompagnement éducatif et social



ACCUEIL SAVOIE HANDICAP

L'Association créée en 1921, reconnue d'utilité publique et régie par la loi de 1901, Accueil Savoie Handicap (ASH) a pour vocation les soins, la rééducation fonctionnelle, l'enseignement, l'accompagnement éducatif et social auprès de personnes, adultes et enfants, en situation de handicap. Désireuse de faire évoluer ses pratiques en fonction des besoins de la population qu'elle accueille, ASH déploie une unité de 5 places d'accueil de répit et de séjour temporaire pour être au plus près des attentes des usagers et de leurs aidants.

L'Unité régionale de répit (U2R) est localisée au sein du Centre d'Education Motrice, établissement qui accompagne des enfants et des jeunes en situation de handicap moteur, plurihandicap ou polyhandicap.

Cette offre se voit également complétée par la création d'une **Maison des Familles** sur site. Si la situation le nécessite, les familles qui le souhaitent peuvent ainsi bénéficier d'un lieu au plus près de leur enfant pendant le temps de son séjour.

L'UNITÉ RÉGIONALE DE RÉPIT (U2R)

SITUATIONS DE RÉPIT

Aide aux aidants
Vacances ou fermetures d'établissement
Situations d'urgence psychosociale, sanitaire, familiale

SÉJOURS TEMPORAIRES

Retour
d'hospitalisation

Inadaptation
temporaire des
structures habituelles
d'accueil de l'enfant

Dégradation de
l'état de santé de
l'enfant

Démarche
palliative

Les modalités d'accompagnement seront évaluées en fonction de chaque situation, à l'issue de la commission d'admission.

L'équipe référente se compose d'une pédiatre, d'une psychologue, d'une cadre de santé, d'une infirmière coordinatrice et d'un moniteur éducateur.

Ce dispositif est complété par l'ensemble des professionnels du CEM qui met à disposition l'intégralité de ses moyens et de ses expertises.

POUR QUI ?

L'objectif prioritaire est de proposer des solutions modulables et temporaires d'accompagnement aux **enfants en situation de handicaps rares** (arrêté du 2 août 2000) ou **complexes et jeunes** domiciliés sur la région **rhônalpine**.

QUI FAIT LA DEMANDE ?

- L'**usager** et sa **famille**
- Les **professionnels** des établissements sanitaires et médico-sociaux
- Les **Maisons départementales de personnes handicapées**
- Les **partenaires réseaux**

A QUI VOUS ADRESSER ?

Le **secrétariat médical** du Centre d'éducation motrice est à votre disposition pour toute information ou demande.

Tél. : 04 79 33 62 62

MODALITÉS D'ACCUEIL

L'accueil temporaire est proposé sous forme de **séjour continu ou fractionné** pouvant aller jusqu'à **90 jours**.